

Edit'Eau

Après la mobilisation du réseau pour les élections des AAPPMA, c'est au tour des 12 FDAAPPMA puis de l'ARPARA de se mobiliser en 2022 pour construire le réseau de la pêche de demain.

Le contexte sanitaire nous contraint déjà, avec l'annulation de temps forts, à adapter notre façon de fonctionner et nous ne doutons pas de l'engagement de nos bénévoles, pêcheurs-adhérents à rester vigilant pour maintenir la pratique de nos activités.

Le bilan de ces deux années particulières est satisfaisant pour nos structures et encourageant pour les années à venir.

Nous restons fortement mobilisés pour le loisir pêche avec le lancement en cette fin d'année du film Destinations Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes et la parution du livret Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes dans un supplément de la presse quotidienne régionale. Permettre la visibilité d'une pratique de pleine nature accessible à tous et attachée au respect de l'environnement et des milieux aquatiques sont les messages que nous souhaitons accompagner dans les années à venir.

Une fin d'année dynamique et optimiste pour notre réseau et notre activité du loisir pêche.

L'ARPARA vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

Alain LAGARDE
Président de l'ARPARA



Les actualités de l'ARPARA

Sortie du film : Destinations pêche en Auvergne-Rhône-Alpes

Le film a été lancé le 20 décembre sur la plateforme YouTube et multi-diffusé via les réseaux sociaux Facebook et Instagram grâce au réseau de la pêche Auvergne-Rhône-Alpes. **Les chiffres enregistrés montrent déjà que plus de 5 500 personnes ont visionné le film sur YouTube et 35 000 sur Facebook avec près de 80 000 personnes atteintes.**

Cette visibilité programmée de la pêche de loisir a permis d'associer ce lancement à l'ouverture des ventes de cartes de pêche 2022 et à la diffusion du livret Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes le 19 décembre dans la presse quotidienne régionale.

Ce film *Destinations Pêches en Auvergne-Rhône-Alpes* est l'aboutissement de 6 mois d'aventures et de rencontres avec les territoires et pêcheurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes :

- les témoignages de pêcheurs engagés partageant le bonheur d'évoluer dans des environnements d'exception.
- une invitation au voyage à la découverte d'une passion de PLEINE NATURE

Une mobilisation des 12 fédérations départementales de pêche et de protection des milieux aquatiques, des AAPPMA, des pêcheurs amateurs et professionnels mobilisés et des salariés des structures associatives qui ont permis l'aboutissement de ce projet.

Découvrez ce concentré de sensations pêches et des images superbes de nos 12 départements de pêche !

Film à voir sur la page

[YouTube Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Annulation du salon

Carrefour National de la Pêche et Loisirs

La décision d'annuler le Carrefour National de la Pêche et Loisirs a été prise un peu avant Noël par Centre France Événements, organisateur du salon.

Le [communiqué de presse](#) informe officiellement de cette prise de décision face à une accélération de la 5^e vague de l'épidémie de Covid 19 et une absence de visibilité de la situation sanitaire dans le courant du mois de janvier.

Le Carrefour National de la Pêche et Loisirs, déjà annulé en 2021 pour les mêmes raisons, devait avoir lieu du 21 au 23 janvier 2022 à la Grande Halle d'Auvergne à Clermont Ferrand. Espérons que l'année 2023 soit la bonne et que ce rassemblement des acteurs de la pêche de loisir puisse de nouveau avoir lieu !



Vie du réseau

7^e édition des Journées poissons migrateurs :

l'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée fait le bilan.

Organisées tous les deux ans, ces journées poissons migrateurs sont un rendez-vous incontournable de l'Association Migrateurs Rhône-Méditerranée (MRM). La 7^{ème} édition a eu lieu les 18 et 19 novembre 2021 au Centre des Congrès du Palais des Papes en Avignon.

Près de 120 personnes (scientifiques, chercheurs, gestionnaires, services de l'état et collectivités piscicoles...), venues du bassin Rhône-Méditerranée mais aussi d'autres bassins (Loire, Garonne Dordogne), se sont réunies pour parler poissons migrateurs, autant de paroles et de regards différents pour échanger, réfléchir, confronter les retours d'expérience avec pour préoccupations communes la préservation des poissons migrateurs !

[Lire l'intégralité de l'article](#)

Evénements

Un nouveau rendez-vous pour le loisir pêche, à Lyon en mars 2022

Le SALON DU TOURISME MAHANA se tiendra à Lyon les 4, 5 et 6 mars prochains si les conditions sanitaires le permettent.

Pour la 4^{ème} fois et après l'annulation de l'édition 2021, l'Association Régionale des Fédérations de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes sera présente sur ce salon dédié aux destinations tourisme.

Une occasion pour se projeter dans les prochaines destinations pêche en Auvergne-Rhône-Alpes et de plonger à la découverte de la richesse halieutique des douze départements du territoire.

En 2022, on prend un grans bol d'air et on fait le plein de nature !

[Découvrir le salon : https://youtu.be/LqeCILxUIB8](https://youtu.be/LqeCILxUIB8)



BILAN 2021 DE LA PÊCHE DE LOISIR EN EAU DOUCE :

une activité en hausse en Auvergne-Rhône-Alpes !

Malgré une crise sanitaire qui joue les prolongations depuis fin 2019, le nombre de pêcheurs à la ligne poursuit une tendance à la hausse en 2021. Avec une hausse du nombre de pêcheurs par rapport à 2019, cette évolution est particulièrement remarquable chez les moins de 18 ans et chez les femmes. Une tendance qui définit un nouveau profil de pêcheurs en recherche de détente et de rencontre avec la pleine nature.

Une lecture des chiffres intéressante et rassurante pour l'Association Régionale des Fédérations de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes (ARPARA).

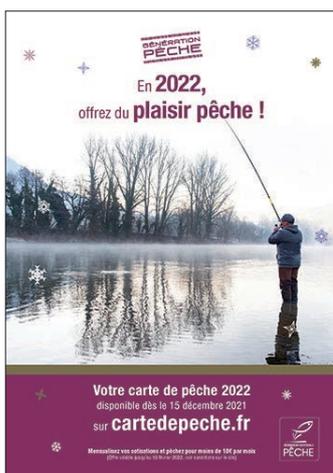
Avec 277 132 cartes de pêche vendues en 2021 dans les 12 départements de pêche, la région Auvergne-Rhône-Alpes conforte sa place de destination de pêche de loisir en eau douce attractive.

+4.54% cartes vendues en 2021
par rapport à 2019

Une augmentation et une diversification des pêcheurs qui s'expliquent par la crise sanitaire. Le contexte particulier de la pratique de la pêche de loisir a ainsi séduit de nouveaux pratiquants depuis 2 ans. D'abord malmenée au début de l'épidémie, la pêche est de nouveau autorisée fin 2020. C'est même l'une des rares activités qu'il est encore possible de pratiquer car la distanciation est facile à respecter. De fait, elle déclenche des retours à la pêche d'anciens pêcheurs et conduit de nouveaux pratiquants au bord des cours d'eau, attirés par une pratique d'extérieure en pleine nature.

CARTE DE PECHE 2022

partez pêcher en Auvergne-Rhône-Alpes



Les ventes de carte pour l'année 2022 sont ouvertes depuis la mi-décembre 2022. La carte est obligatoire pour pratiquer la pêche de loisir en eau douce et peut se pratiquer, selon les pêches et espèces de poissons, toute l'année. Cartes Interfédérale, journalière, hebdomadaire, découverte femme, mineure, - de 12 ans... la carte s'adapte aux usages et besoins des pêcheurs de tous les âges : www.cartedepeche.fr

En achetant une carte de pêche, chaque contributeur devient adhérent d'une Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA). Cette adhésion donne la possibilité au pêcheur de devenir un acteur majeur dans les décisions prises et la gouvernance du territoire d'actions de l'association dont il dépend. Sa cotation permet également de financer les travaux de continuité écologique, aménagements et entretiens des cours d'eau.

+ d'infos : <http://www.peche-auvergne-rhonealpes.fr/1992-la-carte-de-peche.htm>



De nombreuses femmes et jeunes pêcheurs investissent le bord des nombreux plans d'eau de la région Auvergne-Rhône-Alpes :

*+ 12.01% cartes mineures vendues et
+ 7,74% cartes découverte femme en 2020*

La tendance des chiffres affichés en 2020 sur les ventes de cartes femme, mineure mais également carte journalière (+6.61% en 2020) est en très forte hausse. Elle s'est poursuivie en 2021 mais de manière moins marquée.

Une vente des cartes de pêche par internet depuis 2019, parfaitement adaptée aux usages et au contexte :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les ventes de cartes de pêche sont entièrement dématérialisées. A l'heure de la digitalisation des supports associée à une crise sanitaire qui s'étire où tout se fait à distance, la plateforme de vente en ligne www.cartedepeche.fr a encore de beaux jours devant elle !

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES FEDERATIONS DEPARTEMENTALES DE PÊCHE ET DE PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES :

du 1^{er} janvier au 31 mars 2022, les FDAAPPMA vont élire leur nouvelle gouvernance en place jusqu'en 2026.

Après 3 mois d'élections (du 1^{er} octobre au 31 décembre 2021) dans près des 400 Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) d'Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont les 12 FDAAPPMA qui entrent en période électorale jusqu'au 31 mars 2022.

Avec près de 40 000 bénévoles actifs, le réseau associatif du loisir pêche est l'un des plus importants de France. Cet investissement permet de maintenir le réseau régional, les actions et pérenniser la pratique de la pêche de loisir.

A l'heure où les associations de pêche, du local au national, rencontrent des difficultés à trouver des bénévoles et à renouveler leurs élu(e)s, la pêche de loisir dépend plus que jamais de ses adhérents.

Les pêcheurs adhérents (tout souscripteur d'une carte de pêche adhère automatiquement à une AAPPMA) ont la possibilité de devenir bénévole du réseau de la pêche de loisir, contribuer à faire vivre le loisir, développer les activités, dynamiser l'accès à la pêche, sensibiliser les publics à l'environnement et aux milieux aquatiques. Les pêcheurs qui souhaitent devenir élus portent, au delà de ces missions, le rôle de représenter les pêcheurs et de faire reconnaître politiquement le loisir pêche auprès des acteurs locaux.

Après les 12 FDAAPPMA de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ce sera au tour de l'ARPARA de nommer sa prochaine gouvernance avant de clôturer l'année électorale avec les élections de la FNPF d'ici le mois de juin prochain.

L'AVENIR DE LA PÊCHE C'EST VOUS ! S'INVESTIR DANS UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE DE PÊCHE

Devenez bénévole ou élu(e) !

Avec près de 40 000 bénévoles actifs, le réseau associatif du loisir pêche est l'un des plus importants de France. Cet investissement permet de maintenir notre réseau, nos actions et de pérenniser la pratique de la pêche de loisir.

En tant qu'adhérent(e), vous avez la possibilité de contribuer en agissant comme bénévole ou membre actif (élu(e)) des équipes dirigeantes dans les structures associatives de pêche. Vous participerez soit à l'animation et au développement des actions de découverte de la pêche et de protection du milieu aquatique, soit à la gestion, au fonctionnement et à l'organisation de votre association.

A l'heure où les associations de pêche, du local au national, ont des difficultés à trouver des bénévoles et à renouveler leurs élu(e)s, la pêche de loisir dépend plus que jamais de ses adhérents.

Ce sont bien les pêcheurs qui font vivre leur loisir, développent les activités et dynamisent l'accès à la pêche. La place des jeunes est importante et peut apporter des compétences complémentaires au sein de la gestion d'une association de pêche. Le milieu est également nécessaire pour donner une image plus représentative de la pêche de loisir et de la diversité de ses adhérents d'aujourd'hui. De nouvelles motivations et idées sont sources de développement et d'évolution.

Vous souhaitez œuvrer pour la pêche et pour le milieu aquatique, partager vos compétences, faire des propositions et contribuer aux prises de décisions ? Une seule solution : impliquez-vous dans une association de pêche !



EN SAVOIR + SUR

les missions des SAAPL en Auvergne-Rhône-Alpes

DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS AU LOISIR PÊCHE

Les missions des structures associatives agréées pour la pêche de loisir en Auvergne-Rhône-Alpes

Le loisir pêche est une activité qui permet de découvrir la nature, de se relaxer et de partager un moment privilégié avec ses proches. Les associations de pêche ont pour mission de développer l'accès au loisir pêche en organisant des sorties, des ateliers, des animations et en mettant à disposition des équipements de pêche. Elles ont également pour mission de sensibiliser le public à l'environnement et à la protection du milieu aquatique.

GESTION ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Les missions des structures associatives agréées pour la pêche de loisir en Auvergne-Rhône-Alpes

Le milieu aquatique est un écosystème fragile qui nécessite une gestion et une protection particulières. Les associations de pêche ont pour mission de surveiller l'état du milieu aquatique, de lutter contre la pollution et de protéger les espèces aquatiques. Elles ont également pour mission de sensibiliser le public à l'importance du milieu aquatique et à la nécessité de le protéger.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET SENSIBILISATION AU MILIEU AQUATIQUE

Les missions des structures associatives agréées pour la pêche de loisir en Auvergne-Rhône-Alpes

L'éducation à l'environnement et la sensibilisation au milieu aquatique sont des missions essentielles des associations de pêche. Elles consistent à informer le public sur l'état du milieu aquatique, les espèces aquatiques et les actions à mener pour le protéger. Les associations de pêche ont pour mission d'organiser des animations, des ateliers et des sorties éducatives.

Cliquez sur les 3 plaquettes pour découvrir plus en détail les missions portées par les élus des structures associatives :

- Développement de l'accès au loisir pêche
- Gestion et protection du milieu aquatique
- Éducation à l'environnement et sensibilisation au milieu aquatique

Rédaction et conception

ARPARA - Association Régionale de Pêche en Auvergne-Rhône-Alpes
Newsletter trimestrielle
Tous droits réservés



Avec le soutien de



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes